



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE



Spécial Plan # FRANCE RELANCE

Quimper, le 7 septembre 2021

#FRANCE RELANCE : « 1 JEUNE, 1 SOLUTION » - L'APPRENTISSAGE

Pour aider les jeunes à trouver leurs premiers emplois et pour accompagner les entreprises dans leurs recrutements, le Plan #FRANCE RELANCE comporte un dispositif dédié aux jeunes :

Le dispositif « **1 jeune, 1 solution** » apporte une aide financière aux employeurs qui recrutent des apprentis préparant un diplôme jusqu'à un niveau de master.

Cette aide s'adresse :

- aux entreprises de moins de 250 salariés, sans condition ;
- aux entreprises de 250 salariés et plus à la condition qu'elles s'engagent à atteindre un seuil de contrats d'alternance ou de contrats favorisant l'insertion professionnelle dans leur effectif.

Son montant varie selon l'âge de l'alternant :

- 5 000 € pour un alternant de moins de 18 ans
- 8 000 € pour un alternant majeur (jusqu'à 29 ans révolus).

Toutes les informations sur ce dispositif sont disponibles sur : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/aide-employeurs-recrutement-apprentissage>

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr